

Catégorie	Entraînements		Educateur référent
	Jour	Heures	
Baby athlé	Samedi	9h30 – 10h30 10h30-11h30	Sarah TROTIN
Eveil athlé et Poussins	Mercredi	10h30 - 12h00 15h30 – 17h00 17h30 – 19h00	Christelle THEOPHILE, Luc HENRY, Patrick LUCAS
Benjamin et Minime	Mercredi et Vendredi	18h00 – 20h00	Titouan SIMONNET
Cadet à Master	Mardi et jeudi	18h00 – 20h00	Selon spécialité
Marche Nordique	Dimanche	10h30- 12h	Patrick ROULLET
Demi Fond et trail	Mardi et jeudi	18h00 – 20h00	Selon spécialité

OUVERTURE DU SECRETARIAT:

Le secrétariat est ouvert pour les inscriptions :
 Septembre et Octobre : les Mardi, Mercredi, Jeudi de 17h30 à 19h
 Le club sera présent au forum des associations de la ville de Saran le samedi 5 Septembre 2020



LICENCES SAISON 2020/2021

La saison 2020/2021 débute le 01 septembre 2020

Renouvellement des licenciés du club :

Au 1^{er} Novembre, vous n'êtes plus assuré, pensez aux conséquences qui peuvent en découler. Renouvelez votre adhésion au club, elle sera valable jusqu'au 31 août 2021.

POUR AVOIR DES INFORMATIONS TOUTE L'ANNEE SUR LES COMPETITIONS, LES RESULTATS ET VOTRE CLUB

ALLEZ SUR **athle-slac.com**

En dehors des permanences ou pendant la fermeture du secrétariat, vous pouvez vous adresser pour tous renseignements à :

- LACOMBE Nicole – Présidente – 06 13 59 37 96
- GOUEFFON François – Secrétaire – 06 26 35 04 83

LE DOSSIER LICENCE COMPLET COMPREND:

- 1 fiche d'adhésion individuelle remplie et signée recto et verso.
- Le règlement* de la cotisation (voir tableau).
- 1 certificat médical de **moins de 6 mois** autorisant la pratique de l'athlétisme en COMPETITION.

* Moyens de paiements acceptés : Espèces, Chèque bancaire, Pass loisir, ANCV (coupon sport, chèques vacances) et bon d'achat

Important :

Aucun dossier d'athlète ne sera accepté s'il n'est pas complet.

TARIFS DEGRESSIFS DES LICENCES

Les familles ayant plusieurs licenciés (même lieu d'habitation) peuvent bénéficier des tarifs suivants :

- 2^{ème} licence : réduction de 30 euros
- À partir de la 3^{ème} licence : réduction de 50 euros.
- Etudiants Post-bac (1^{ère} licence) 50% de la cotisation

NOTA :

Les tarifs dégressifs ne s'appliquent pas aux licences dirigeant et officiel.

LICENCE : Dès la validation de votre licence vous recevrez un email avec un lien vous permettant de renseigner différentes informations demandées par la F.F.A. liées à l'assurance et à la pratique. Dès que ce formulaire est renseigné, le licencié reçoit un email avec la licence en pièce jointe.

MONTANTS DES COTISATIONS :

Pour votre première adhésion, l'achat du maillot de club est obligatoire 10€ pour l'école d'athlétisme, poussin et 35€ pour les autres

CATEGORIES A partir du 01/11 /2018	ANNEE DE NAISSANCE	COTISATIONS ANNUELLES	
		Cotisation	1 ^{ère} adhésion
Baby athlé	2015 et après	130€	
École d'athlétisme	2012 – 2014	150€	150€+10€
POUSSIN	2010 – 2011		
BENJAMIN	2008 – 2009	160€	160€+35€
MINIME	2006 – 2007		
CADET	2004 – 2005	170€	170€+35€
JUNIOR	2002 – 2003		
ESPOIR	1999 – 2001		
SENIOR	1987 – 1998		
MASTER	1986 et avant		
ENTRAINEUR	/	170€	
Marche nordique	Toutes catégories à partir de cadet	100€	
DIRIGEANT OFFICIEL	- /	70€	

Les cotisations n'ont pas été augmentées. Le SLAC fournira à chacun les mêmes prestations que pour la saison passée (transport, hébergement, inscriptions, matériel ...). Les dirigeants, entraîneurs ou officiels pratiquants sont considérés comme athlètes.

Compte tenu du Covid 19 les licenciés qui renouvellent leurs licences peuvent bénéficier des remises suivantes :

Baby-Athlé et Ecole d'Athlétisme 30 euros

Autres catégories 10 euros

Le paiement en trois fois est possible. La dernière mensualité devant être réglée au plus tard le 31 Décembre 2020.